

# Liste des pièces « Appel à projet REAAP 2020 »

A adresser après numérisation à : [documents@parentalite-martinique.fr](mailto:documents@parentalite-martinique.fr)

**Numériser chaque pièce de la liste séparément et donc, transmettre plusieurs fichiers PDF**

1. Les statuts régulièrement déclarés de la structure datés et signés et comportant le nombre d'adhérents et le nombre de salariés de la structure
2. Le récépissé de la déclaration à la Préfecture.
3. La fiche INSEE (inscription au répertoire SIREN).
4. Le Relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne de la structure, **portant une adresse correspondant à celle du N° SIRET.**
5. Les Attestations relative au respect des obligations légales et réglementaires. (Procès-verbaux de sécurité, attestation du SDIS,..)
6. L'Attestation précisant que le bénéficiaire ou le gestionnaire a recours à un commissaire aux comptes pour les associations recevant des subventions d'un montant global supérieur à 153.000 € ou si deux des trois conditions suivantes sont remplies : - Effectif  $\geq 50$  salariés - Chiffre d'Affaires  $\geq 3\ 100\ 000$  € - total du bilan  $> 1\ 550\ 000$  €
7. La Délibération du Conseil d'administration du gestionnaire autorisant le contractant à signer la convention Reaap de la Caf.
8. La Délibération du conseil d'administration du gestionnaire autorisant la création et/ou la gestion de l'action Reaap.
9. **Si vous avez du personnel salarié : L'Attestation de déclaration et paiement des cotisations de décembre 2019** délivrée par le service recouvrement de la Caisse Générale de Sécurité Sociale. (à fournir au plus tard le 30 avril 2020)
10. **Si vous n'avez pas de personnel salarié : Une Attestation sur l'honneur de non emploi de personnel salarié signée par la personne habilitée.**
11. Le compte rendu de votre dernière assemblée générale d'approbation des comptes annuels.
12. Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions.
13. Le plus récent rapport d'activité approuvé.
14. Une attestation d'assurance responsabilité civile et multirisques qui garantit la couverture des actions Reaap, et des personnes qui participent aux actions (parents et/ou enfants, professionnels, bénévoles, salariés....).
15. Le budget prévisionnel global de l'ensemble des actions Reaap présentées en 2020 par territoire EPCI, pour les structures qui demandent un financement pour au moins 2 actions Reaap sur le mem territoire EPCI

## DOCUMENTS INCLUS dans le DOSSIER DE DEMANDE

- La liste des personnes chargées de l'administration juridique de la structure comportant la signature originale du Président de la structure, le cachet de la structure et la date.
- L'attestation précisant que la structure n'a pas déposé de bilan, ne fait pas l'objet d'une mesure de redressement judiciaire ou n'est pas en liquidation judiciaire.